

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

Réuni le jeudi quinze avril deux mil vingt-et-un à dix-neuf heures, salle de la mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, GUÉRU, LE BEUF, MARY,
Messieurs BAILLY, BONNOT, LEFEVRE, PERRIER, PINGUET, RAGOBERT,
URBAIN.

Était excusé : Monsieur IMBAULT.

Était absent : Monsieur BARRÉ.

Monsieur IMBAULT a donné pouvoir à Monsieur URBAIN.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2020

1. M14 : En section de fonctionnement, le résultat fait apparaître un excédent cumulé de 208 871.94 € et en section d'investissement, un déficit cumulé de 8 556.45 €. Vu les restes à réaliser, une partie de l'excédent de fonctionnement cumulé sera affectée à l'investissement.
2. M 49 : En section d'exploitation, le résultat fait apparaître un excédent cumulé de 29 818.28 € et en section d'investissement, un excédent cumulé de 209 840.07 €. Vu les restes à réaliser, une partie de l'excédent d'exploitation cumulé sera affectée en investissement. Ces deux comptes sont adoptés à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES DE GESTION DE 2020

- Budget M14 : Les résultats de l'année 2020 montrent un excédent de 123 350.38 € en section de fonctionnement et un excédent de 3 208.34 € en section d'investissement.
 - Budget M49 : Les résultats de l'année 2020 montrent un déficit de 108 250.36 € en section d'exploitation et un excédent de 29 818.28 € en section d'investissement.
- Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité.

VOTE DES TAXES

Le conseil a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes donné par la DGFIP :

- Taxe sur le foncier bâti : 32.67 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 44.55 %
- CFE : 26 %.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE 2021

a) Budget M14 :

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à 1 033 145.49 € et en section d'investissement, il s'équilibre à 355 813.45 €.

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

b) Budget M49 :

En section d'exploitation, le budget s'équilibre à 116 803.69 € et en section d'investissement, il s'équilibre à 834.115.35 €.

Ce budget est voté à l'unanimité.

VOTE DES SUBVENTIONS

5 000.00 € ont été inscrits au budget et répartis pour subventionner les différentes associations Nançayaises et extérieures.

.../...

PROJET DE BAIL ORANGE

Monsieur le Maire rappelle que la Commune et la Société Orange se sont rapprochées afin de signer un contrat de bail pour l'implantation « d'Équipements Techniques » comprenant un pylône d'environ 36 m, ainsi qu'une zone technique au sol, sur le terrain sis à Nançay « Les Veignes ».

Le bail est consenti pour une durée de 12 ans. Il sera renouvelé de plein droit par période de 6 ans.

MISE À DISPOSITION DE LA ZAC DE CHAMP D'HYVER

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles de la ZAC de Champ d'Hyver à la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, à titre gratuit.

CONVENTION STAGIAIRE

Le Maire informe le conseil qu'il a l'opportunité de prendre un stagiaire de Estacom à Bourges, pour une durée de 18 semaines, afin de procéder à la communication à travers le site de la Commune et Facebook.

Le conseil donne son accord pour que le Maire signe la convention.

TERRAIN ALLÉE DU PARC

Le conseil autorise le Maire à signer le document cadastral de division entre la Commune de Nançay et France Loire pour l'achat d'une partie de la parcelle cadastrée section D 1053. Les frais de bornage, à régler par la Commune, s'élèvent à 1 440.00 € T.T.C.

INFORMATIONS

- La nouvelle station d'épuration est en route. Le silo à boues est terminé. Il est prévu de démolir l'ancienne station d'épuration semaine 20. Un appel d'offres sera lancé pour les travaux de refolement.
- Le cahier des charges de la Délégation de Service Public pour l'eau et l'assainissement est en cours.
- Le Maire fait le point sur la vaccination contre la COVID 19 : de nombreux habitants ont déjà été vaccinés dans différents centres et il remercie tout le corps médical pour son implication sans relâche.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Des talkies walkies seront achetés pour l'école.
- ❖ Il est demandé d'organiser une formation pour l'utilisation du défibrillateur.
- ❖ Il est rappelé que des arbres et arbustes n'ont toujours pas été retirés au cimetière par leur propriétaire, malgré l'affiche apposée depuis plus de 6 mois. Les employés communaux procéderont à leur enlèvement.
- ❖ L'office de Tourisme devrait ouvrir le 1^{er} mai avec des horaires restreints pour cause de confinement.
- ❖ La bibliothèque sera fermée à partir du 19 avril 2021 jusqu'à nouvel ordre en raison du déménagement en cours et du confinement.

Le Maire,